



7

États financiers individuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

7.1	COMPTES ANNUELS	316	7.3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	353
7.2	NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	319			

7.1 COMPTES ANNUELS

Bilan au 31 décembre 2021

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES		3 402 087	2 542 299
Caisse, banques centrales			
Effets publics et valeurs assimilées	5		
Créances sur les établissements de crédit	3	3 402 087	2 542 299
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	4	299 509	161 221
OPÉRATIONS SUR TITRES		1 978 985	3 315 765
Obligations et autres titres à revenu fixe	5	196 212	86 627
Actions et autres titres à revenu variable	5	1 782 773	3 229 138
VALEURS IMMOBILISÉES		6 701 825	6 025 035
Participations et autres titres détenus à long terme	6-7	155 139	128 369
Parts dans les entreprises liées	6-7	6 546 646	5 896 657
Immobilisations incorporelles	7		
Immobilisations corporelles	7	40	9
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSÉ			
ACTIONS PROPRES	8	16 662	41 642
COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS		475 894	429 460
Autres actifs	9	426 342	370 308
Comptes de régularisation	9	49 553	59 152
TOTAL ACTIF		12 874 963	12 515 422

Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES		2 123 904	3 264 324
Banques centrales			
Dettes envers les établissements de crédit	11	2 123 904	3 264 324
COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE	12	4 331 046	3 281 214
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	13	142 236	139 462
COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS		486 833	395 526
Autres passifs	14	448 663	372 445
Comptes de régularisation	14	37 658	23 082
PROVISIONS ET DETTES SUBORDONNÉES		322 863	325 835
Provisions	15-16-17	19 004	21 977
Dettes subordonnées	19	303 859	303 859
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (FRBG)	18	37 149	37 149
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG :	20	5 431 445	5 071 913
Capital souscrit		507 687	506 465
Primes d'émission		2 542 278	2 518 906
Réserves		62 699	62 576
Écart de réévaluation			
Provisions réglementées et subventions d'investissement			
Report à nouveau		1 398 331	1 659 989
Résultat en attente d'approbation / acompte sur dividendes			
Résultat de l'exercice		920 451	323 976
TOTAL PASSIF		12 874 963	12 515 422

Hors bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Engagements donnés			
Engagements de financements	26	4 339	100 000
Engagements de garantie	26	3 087 471	2 196 288
Engagements sur titres	26	130 970	

<i>(en milliers d'euros)</i>		31/12/2021	31/12/2020
Engagements reçus			
Engagements de financement	26	1 750 000	1 750 000
Engagements de garantie	26		
Engagements sur titres	26		

Compte de résultat au 31 décembre 2021

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	28-29	1 771	24 249
Intérêts et charges assimilés	28	(32 407)	(52 171)
Revenus des titres à revenu variable	29	947 671	448 556
Commissions (produits)	30	8 578	5 667
Commissions (charges)	30	(1 776)	(2 916)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	31	6 029	6 166
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	32	25 219	(81 086)
Autres produits d'exploitation bancaire	33	19 840	17 236
Autres charges d'exploitation bancaire	33	(19 840)	(17 440)
PRODUIT NET BANCAIRE		955 084	348 261
Charges générales d'exploitation	34	(40 168)	(41 583)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		(8)	
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		914 908	306 678
Coût du risque	35		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		914 908	306 678
Résultat net sur actifs immobilisés	36		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		914 908	306 678
Résultat exceptionnel			
Impôt sur les bénéfices	37	5 543	17 298
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées			
RÉSULTAT NET		920 451	323 976

7.2 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Sommaire des notes

Note 1	CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER – ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS RELATIFS À L'EXERCICE 2021	321	Note 5	TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D'INVESTISSEMENT ET TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE	332
1.1	Cadre juridique et financier	321	5.1	Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille (hors effets publics) – ventilation par grandes catégories de contrepartie	333
1.2	Événements significatifs relatifs à l'exercice 2021	321	5.2	Ventilation des titres cotés et non cotés à revenu fixe ou variable	333
1.3	Événements postérieurs à l'exercice 2021	321	5.3	Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe – Analyse par durée résiduelle	334
Note 2	PRINCIPES, MÉTHODES COMPTABLES	321	5.4	Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe – Analyse par zone géographique	334
2.1	Créances sur les établissements de crédit et la clientèle – engagements par signature	321	Note 6	TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION ET DES FILIALES	335
2.2	Portefeuille-titres	322	6.1	Valeur estimative des titres de participation	336
2.3	Immobilisations	324	Note 7	VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	337
2.4	Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle	325	7.1	Immobilisations financières	337
2.5	Dettes représentées par un titre	325	7.2	Immobilisations corporelles et incorporelles	337
2.6	Provisions	325	Note 8	ACTIONS PROPRES	338
2.7	Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)	325	Note 9	COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	338
2.8	Opérations sur les instruments financiers à terme et conditionnels	325	Note 10	DÉPRÉCIATIONS INSCRITES EN DÉDUCTION DE L'ACTIF	338
2.9	Opérations en devises	326	Note 11	DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT – ANALYSE PAR DURÉE RÉSIDUELLE	339
2.10	Engagements hors bilan	326	Note 12	COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE	339
2.11	Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement	327	12.1	Comptes créditeurs de la clientèle – Analyse par durée résiduelle	339
2.12	Avantages au personnel postérieurs à l'emploi	327	12.2	Comptes créditeurs de la clientèle – Analyse par zone géographique	340
2.13	Plan d'attribution d'actions et souscription d'actions proposées aux salariés dans le cadre du plan d'épargne entreprise	328	12.3	Comptes créditeurs de la clientèle – Analyse par agent économique	340
2.14	Charges et produits exceptionnels	328			
2.15	Impôts sur les bénéfices (charge fiscale)	328			
Note 3	CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT – ANALYSE PAR DURÉE RESTANT À COURIR	329			
Note 4	OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	330			
4.1	Opérations avec la clientèle – Analyse par durée résiduelle	330			
4.2	Opérations avec la clientèle – Analyse par zone géographique	330			
4.3	Opérations avec la clientèle – Encours douteux et dépréciations par zone géographique	330			
4.4	Opérations avec la clientèle – Analyse par agent économique	331			

Sommaire des notes - suite

Note 13	DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	340	Note 26	ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS	348
13.1	Dettes représentées par un titre – Analyse par durée résiduelle	340	Note 27	INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DÉRIVÉS	348
13.2	Emprunts obligataires (en monnaie d'émission)	340	Note 28	PRODUITS NETS D'INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS	349
Note 14	COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	341	Note 29	REVENUS DES TITRES	349
Note 15	PROVISIONS	341	Note 30	PRODUIT NET DES COMMISSIONS	349
Note 16	ÉPARGNE-LOGEMENT	341	Note 31	GAINS OU PERTES DES OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	350
Note 17	ENGAGEMENTS SOCIAUX – AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI, RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES	342	Note 32	GAINS OU PERTES DES OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS	350
Note 18	FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	343	Note 33	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	350
Note 19	DETTES SUBORDONNÉES – ANALYSE PAR DURÉE RÉSIDUELLE	343	Note 34	CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	351
Note 20	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (AVANT RÉPARTITION)	343		Effectif par catégorie de personnel	351
Note 21	COMPOSITION DES FONDS PROPRES	344	Note 35	COÛT DU RISQUE	351
Note 22	OPÉRATIONS EFFECTUÉES AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS	344	Note 36	RÉSULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISÉS	351
Note 23	OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN DEVISES	345	Note 37	IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	352
Note 24	OPÉRATIONS DE CHANGE, PRÊTS ET EMPRUNTS EN DEVISES	345	Note 38	AFFECTATION DES RÉSULTATS	352
Note 25	OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME	346	Note 39	IMPLANTATIONS DANS LES ÉTATS OU TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS	352
25.1	Opérations sur instruments financiers à terme : encours notionnels par durée résiduelle	347	Note 40	RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION	352
25.2	Instruments financiers à terme : juste valeur	347	Note 41	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	352

Note 1 CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER – ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS RELATIFS À L'EXERCICE 2021

1.1 Cadre juridique et financier

La société Amundi est une société anonyme au capital de 507 686 627,50 euros (soit 203 074 651 actions de 2,50 euros de valeur nominale).

Conformément à l'article 44 de la loi du 16 juillet 1992 portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit, Amundi a le statut d'établissement de crédit classé parmi les sociétés financières. Ce texte modifie l'article 18 de la loi bancaire 84-46 du 24 janvier 1984 et abroge l'article 99.

Dans le cadre de la loi de modernisation des activités financières n° 96-597 du 2 juillet 1997, Amundi a opté pour le statut de société financière, c'est-à-dire d'établissement de crédit.

Le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement a redéfini l'agrément d'Amundi le 19 février 2002. Amundi est agréé en qualité de société financière à délivrer des garanties en capital et/ou de performance dans le domaine de la gestion d'actifs, notamment au profit de clients du groupe Crédit Agricole ou d'OPCVM dont la gestion est assurée par celui-ci.

La Société est détenue à hauteur de :

- 69,46 % par le groupe Crédit Agricole ;
- 30,41 % par le public (y compris les salariés) ;
- 0,13 % en autodétention.

1.3 Événements postérieurs à l'exercice 2021

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture de l'exercice, pris en compte en comptabilité ou non, n'est intervenu.

Note 2 PRINCIPES, MÉTHODES COMPTABLES

La présentation des états financiers d'Amundi est conforme aux dispositions du règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement

1.2 Événements significatifs relatifs à l'exercice 2021

Crise sanitaire Covid 19

L'épidémie de Covid-19 a marqué l'année 2020 au travers d'une crise sanitaire devenue crise économique, en entraînant une baisse des marchés financiers et une volatilité accrue.

Cette épidémie s'est poursuivie tout au long de l'année 2021 sans créer, d'impact notable sur l'activité de la Société.

Néanmoins, l'ampleur et la durée de cette crise restent encore aujourd'hui difficiles à prévoir.

Augmentation de capital

Au cours du second semestre 2021, s'est finalisée l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés, réalisée dans le cadre des autorisations juridiques existantes votées par l'Assemblée générale de mai 2017.

Au terme de la période de souscription, cette augmentation de capital a conduit à l'émission de 488 698 actions au prix de 51,04 euros par action (dont 2,50 euros de nominal et 48,54 euros de prime d'émission). Le montant final de l'opération s'élève à 24,9 millions d'euros.

2.1 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle – engagements par signature

Les créances sur les établissements de crédit, les entités du Groupe Amundi et la clientèle sont régies par les articles 2211-1 à 2251-13 (Titre 2 *Traitement comptable du risque de crédit* du Livre II *Opérations particulières*) du règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014.

Elles sont ventilées selon leur durée résiduelle ou la nature des concours :

- les créances à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- les comptes ordinaires, comptes et avances à terme pour les opérations internes au Groupe Amundi ;
- les créances commerciales, autres concours et comptes ordinaires pour la clientèle.

unique l'ensemble des normes comptables applicables aux établissements de crédit.

Il n'y a pas de changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent.

Conformément aux dispositions réglementaires, la rubrique clientèle comporte en outre les opérations réalisées avec la clientèle financière.

Les prêts subordonnés, de même que les opérations de pension (matérialisées par des titres ou des valeurs), sont intégrés dans les différentes rubriques de créances, en fonction de la nature de la contrepartie (interbancaire, Crédit Agricole, clientèle).

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

En application du règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014, les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction supportés sont étalés sur la durée de vie effective du crédit et sont donc intégrés à l'encours de crédit concerné.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

L'application du règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 conduit l'entité à comptabiliser les créances présentant un risque d'impayé conformément aux règles définies dans les paragraphes suivants.

L'utilisation des systèmes de notation externes et/ou internes contribue à permettre d'apprécier le niveau d'un risque de crédit.

Les créances et les engagements par signature sont répartis entre les encours réputés sains et les encours jugés douteux.

Créances saines

Tant que les créances ne sont pas qualifiées de douteuses, elles sont qualifiées de saines et elles demeurent dans leur poste d'origine.

Provisions au titre du risque de crédit sur les encours sains et dégradés

Sans attendre que les encours soient devenus douteux et dès la comptabilisation initiale des instruments financiers Amundi constate également, au passif de son bilan des pertes de crédit attendues sur les douze mois à venir (créances qualifiées de saines) et / ou sur la durée de vie de l'instrument financier dès lors que la qualité de crédit de l'encours s'est significativement dégradé (créances qualifiées de dégradées).

Les dotations et reprises des provisions au titre du risque de crédit sur les encours sains et dégradés sont inscrites en coût du risque.

Ces provisions sont déterminées dans le cadre d'un processus de suivi particulier et reposent sur des estimations traduisant l'évolution du niveau de risque de crédit à la date de comptabilisation initiale et la date d'arrêt.

Créances douteuses

Ce sont les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- il existe un ou plusieurs impayés depuis un an au moins ;
- la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré ;
- il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Parmi les encours douteux, Amundi distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis.

2.2 Portefeuille-titres

Les règles relatives à la comptabilisation du risque de crédit et la dépréciation des titres à revenu fixe sont définies par les articles 2311-1 à 2391-1 ainsi que par les articles 2211-1 à 2251-13 du règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014.

Créances douteuses non compromises

Les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

Créances douteuses compromises

Ce sont les créances douteuses dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé.

Pour les créances douteuses, l'enregistrement des intérêts se poursuit tant que la créance est considérée comme douteuse non compromise, il est arrêté lorsque la créance devient compromise.

Le classement en encours douteux peut être abandonné dès lors que le risque de crédit avéré est définitivement levé et lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine. Dans ce cas, l'encours est porté à nouveau en encours sain.

Dépréciations au titre du risque de crédit sur les encours douteux

Dès lors qu'un encours est douteux, la perte probable est prise en compte par Amundi par voie de dépréciation figurant en déduction de l'actif du bilan. Ces dépréciations correspondent à la différence entre la valeur comptable de la créance et les flux futurs estimés actualisés au taux du contrat, en prenant en considération la situation financière de la contrepartie, ses perspectives économiques ainsi que les garanties éventuelles sous déduction de leurs coûts de réalisation.

Les pertes probables relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

Traitement comptable des dépréciations

Les dotations et reprises de dépréciation pour risque de non-recouvrement sur créances douteuses sont inscrites en coût du risque.

Conformément au règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 le Groupe a fait le choix d'enregistrer en coût du risque l'augmentation de la valeur comptable liée à la reprise de la dépréciation du fait du passage du temps.

Passage en perte

L'appréciation du délai de passage en perte est basée sur le jugement d'experts, Amundi le détermine avec sa Direction des Risques, en fonction de la connaissance qu'elle a de son activité.

Les créances devenues irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations correspondantes font l'objet d'une reprise.

Les titres sont présentés dans les états financiers en fonction de leur nature : effets publics (Bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable.

Ils sont classés dans les portefeuilles prévus par la réglementation (transaction, placement, investissement, activité de portefeuille, autres titres détenus à long terme, participation) en fonction de l'intention initiale de détention des titres qui a été identifiée dans le système d'information comptable dès leur acquisition.

Titres de transaction

Ce sont des titres qui, à l'origine, sont acquis avec l'intention de les revendre ou vendus avec l'intention de les racheter à court terme.

Les titres de transaction sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent.

Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat et enregistré dans la rubrique « Solde des opérations des portefeuilles de négociation ».

Titres de placement

Cette catégorie concerne les titres qui ne sont pas inscrits parmi les autres catégories.

Les titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais inclus.

2.2.1.1 Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, coupon couru à l'achat inclus.

La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée de vie résiduelle du titre.

Les revenus sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe ».

2.2.1.2 Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan pour leur valeur d'achat, frais d'acquisition inclus. Les revenus de dividendes attachés aux actions sont portés au compte de résultat dans la rubrique « revenus des titres à revenu variable ».

Les revenus des SICAV et des Fonds Communs de Placement sont enregistrés au moment de l'encaissement dans la même rubrique.

À la clôture de l'exercice, les titres de placement sont évalués pour la valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et la valeur de marché. Ainsi lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne est inférieure à la valeur comptable il est constitué une dépréciation au titre de la moins-value latente sans compensation avec les plus-values constatées sur les autres catégories de titres. Les gains, provenant des couvertures, au sens du règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014, prenant la forme d'achats ou de ventes d'instruments financiers à terme, sont pris en compte pour le calcul des dépréciations. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Les cessions de titres sont réputées porter sur les titres de mêmes natures souscrits à la date la plus ancienne.

Les dotations et les reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées sous la rubrique « Solde des opérations des portefeuilles de placement et assimilés » du compte de résultat.

Titres d'investissement

Sont enregistrés en titres d'investissement, les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis ou reclassés dans cette catégorie avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance.

Ne sont comptabilisés dans cette catégorie que les titres pour lesquels Amundi dispose de la capacité de financement nécessaire pour continuer de les détenir jusqu'à leur échéance et n'est soumise à aucune contrainte existante, juridique ou autre, qui pourrait remettre en cause son intention de détenir ces titres jusqu'à leur échéance.

Les titres d'investissement sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais d'acquisition et coupons inclus.

La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est étalée sur la durée de vie résiduelle du titre.

Il n'est pas constitué de dépréciation des titres d'investissement si leur valeur de marché est inférieure à leur prix de revient. En revanche, si la dépréciation est liée à un risque propre à l'émetteur du titre, une dépréciation est enregistrée dans la rubrique « Coût du risque ».

En cas de cession de titres d'investissement ou de transfert dans une autre catégorie de titres pour un montant significatif, l'établissement n'est plus autorisé, pendant l'exercice en cours et pendant les deux exercices suivants, à classer en titres d'investissement des titres antérieurement acquis et les titres à acquérir conformément au règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014.

Parts dans les entreprises liées, titres de participation et autres titres détenus à long terme

- Les parts dans les entreprises liées sont les parts détenues dans des entreprises contrôlées de manière exclusive, incluses ou susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable.
- Les titres de participation sont des titres (autres que des parts dans les entreprises liées) dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle.
- Les autres titres détenus à long terme correspondent à des investissements réalisés dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influencer la gestion de cette dernière, en raison du faible pourcentage des droits de vote détenus.

Ces titres sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais inclus.

À la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués, titre par titre, en fonction de leur valeur d'usage et figurent au bilan au plus bas de leur coût historique ou de cette valeur d'utilité.

Celle-ci représente ce que l'établissement accepterait de décaisser pour les acquérir compte tenu de ses objectifs de détention.

L'estimation de la valeur d'utilité peut se fonder sur divers éléments tels que la rentabilité et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ses capitaux propres, la conjoncture économique ou encore le cours moyen de bourse des derniers mois ou de la valeur économique du titre.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût historique, ces moins-values latentes font l'objet de dépréciations sans compensation avec les plus-values latentes.

Les dotations et les reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession relatives à ces titres sont enregistrés sous la rubrique « Solde des opérations des portefeuilles de placement et assimilés » du compte de résultat.

Prix de marché

Le prix de marché auquel sont évalués, le cas échéant, les différentes catégories de titres, est déterminé de la façon suivante :

- les titres négociés sur un marché actif sont évalués au cours le plus récent ;
- si le marché sur lequel est négocié le titre n'est pas ou plus considéré comme actif, ou si le titre n'est pas coté, Amundi détermine la valeur probable de négociation du titre concerné en utilisant des techniques de valorisation. En premier lieu, ces techniques font référence à des transactions récentes effectuées dans des conditions normales de concurrence. Le cas échéant, Amundi utilise des techniques de valorisation couramment employées par les intervenants sur le marché pour évaluer ces titres lorsqu'il a été démontré que ces techniques produisent des estimations fiables des prix obtenus dans des transactions sur le marché réel.

Dates d'enregistrement

Amundi enregistre les titres classés en titres d'investissement à la date de règlement-livraison. Les autres titres, quelle que soit leur nature ou la catégorie dans laquelle ils sont classés, sont enregistrés à la date de négociation.

2.3 Immobilisations

Amundi applique le règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 par rapport à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Elle applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles. Conformément aux dispositions de ce règlement la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Le coût d'acquisition des immobilisations comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires, c'est-à-dire les charges directement ou indirectement liées à l'acquisition pour la mise en état d'utilisation du bien ou pour son entrée « en magasin ».

Les immeubles et le matériel d'équipement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constituées depuis leur mise en service.

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût diminué des amortissements ou des dépréciations constituées depuis leur date d'acquisition.

Reclassement de titres

Conformément au règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014, il est autorisé d'opérer les reclassements de titres suivants :

- du portefeuille de transaction vers le portefeuille d'investissement ou de placement, en cas de situation exceptionnelle de marché ou pour les titres à revenu fixe, lorsqu'ils ne sont plus négociables sur un marché actif et si l'établissement a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance ;
- du portefeuille de placement vers le portefeuille d'investissement, en cas de situation exceptionnelle de marché ou pour les titres à revenu fixe, lorsqu'ils ne sont plus négociables sur un marché actif.

Amundi n'a pas opéré, en 2021, de reclassement au titre du règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014.

Rachat d'actions propres

Les actions propres rachetées par Amundi, dans le cadre d'un contrat de liquidité, sont enregistrées à l'actif du bilan dans un portefeuille de transaction pour leur valeur d'inventaire.

Les actions propres rachetées par Amundi dans le cadre de la couverture des plans d'attribution d'actions gratuites sont enregistrées dans un portefeuille de placement. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation si la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat, à l'exception des opérations relatives aux plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés selon le règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014.

Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des dépréciations constituées depuis leur date d'achèvement.

À l'exception des logiciels, des brevets et des licences, les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet d'amortissement. Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet de dépréciation.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leurs durées estimées d'utilisation.

Les composants et durées d'amortissements suivants ont été retenus par Amundi à la suite de l'application de la comptabilisation des immobilisations par composants. Il convient de préciser que ces durées d'amortissements doivent être adaptées à la nature de la construction et à sa localisation :

Composant	Durée d'amortissement
Installations techniques et agencements	5 ans
Matériel informatique	3 ans

2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états financiers selon leur durée résiduelle ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue ou à terme pour les établissements de crédit ;

- autres dettes pour la clientèle (celles-ci incluent notamment la clientèle financière).

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.5 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont présentées selon la nature de leur support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables et emprunts obligataires, à l'exclusion des titres subordonnés qui sont classés dans la rubrique du passif « Dettes subordonnées ».

Les intérêts courus non échus sont enregistrés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties sur la durée de vie des emprunts concernés, la charge correspondante est inscrite dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe ».

2.6 Provisions

Amundi applique le règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 pour la comptabilisation et l'évaluation des provisions.

Ces provisions comprennent notamment les provisions relatives aux engagements par signature, aux engagements de retraite et de congés fin de carrière, aux litiges et aux risques divers.

L'ensemble de ces risques fait l'objet d'un examen trimestriel.

2.7 Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

Les fonds sont constitués par Amundi à la discrétion de ses dirigeants, en vue de faire face à des charges ou à des risques dont la concrétisation est incertaine mais qui relève de l'activité bancaire.

Ils sont repris pour couvrir la concrétisation de ces risques en cours d'exercice.

Au 31 décembre 2021 le solde de ce compte est de 37 148 962,00 euros.

2.8 Opérations sur les instruments financiers à terme et conditionnels

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014.

Les engagements hors bilan relatifs à ces opérations reprennent le montant du capital notionnel des contrats non dénoués à la clôture de l'exercice. Dans le cas d'opérations optionnelles, les engagements reflètent le montant des capitaux nominaux de l'instrument sous-jacent.

Au 31 décembre 2021, les engagements financiers à terme s'élevaient à 261 126 milliers d'euros.

Les résultats afférents à ces opérations sont enregistrés en fonction de la nature de l'instrument et de la stratégie suivie :

Opérations de marché

Les opérations de marché regroupent :

- les positions ouvertes isolées (catégorie « a » article 2522-1 du règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014) ;
- la gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction (catégorie « d » article 2522 du règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014) ;

- les instruments négociés sur un marché organisé, assimilé, de gré à gré ou inclus dans un portefeuille de transaction – au sens du règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014.

Elles sont évaluées par référence à leur valeur de marché à la date de clôture.

Lorsque les instruments sont évalués à la valeur de marché, celle-ci est déterminée :

- à partir des prix disponibles, s'il existe un marché actif ;
- à l'aide de méthodologies et de modèles de valorisation internes, en l'absence de marché actif.

Pour les instruments :

- en position ouverte isolée négociés sur des marchés organisés ou assimilés, l'ensemble des gains et pertes (réalisés ou latents) est comptabilisé ;
- en position ouverte isolée négociés sur des marchés de gré à gré, seules les pertes latentes éventuelles sont constatées *via* une provision. Les plus et moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat au moment du dénouement ;
- faisant partie d'un portefeuille de transaction, l'ensemble des gains et pertes (réalisés ou latents) est comptabilisé.

Opérations de couverture

Les gains ou pertes réalisés sur opérations de couverture affectées (catégorie « b » article 2522-1 du règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014) sont rapportés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert et dans la même rubrique comptable.

Risque de contrepartie sur les dérivés

Conformément au règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014, Amundi intègre l'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (*Credit Valuation Adjustment* ou CVA) dans la valeur de marché des dérivés. À ce titre, seuls les dérivés comptabilisés en position ouverte isolée et en portefeuille de transaction (respectivement les dérivés classés selon les catégories a et d de l'article 2522-1. du règlement précité) font l'objet d'un calcul de CVA.

Le CVA permet de déterminer les pertes attendues sur la contrepartie du point de vue d'Amundi.

Le calcul du CVA repose sur une estimation des pertes attendues à partir de la probabilité de défaut et de la perte en cas de défaut.

2.9 Opérations en devises

Les actifs et passifs en devises sont convertis aux cours de change de fin d'exercice. Les pertes ou gains résultant de ces conversions, ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice, sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de marché en

2.10 Engagements hors bilan

Le hors bilan retrace notamment les engagements de financement pour la partie non utilisée et les engagements de garantie donnés et reçus.

Le cas échéant, les engagements donnés font l'objet d'une provision lorsqu'il existe une probabilité de mise en jeu entraînant une perte pour Amundi.

La méthodologie employée maximise l'utilisation de données d'entrée observables.

Elle repose :

- prioritairement sur des paramètres de marché tels que les CDS nominatifs cotés (ou *CDS Single Name*) ou de proxy de CDS ;
- en l'absence de CDS nominatif sur la contrepartie, d'une approximation fondée sur la base d'un panier de *CDS Single Name* de contreparties de même *rating*, opérant dans le même secteur et localisées dans la même région.

Opérations complexes

Une opération complexe se définit comme une combinaison synthétique d'instruments (de types, natures et modes d'évaluation identiques ou différents) comptabilisée en un seul lot ou comme une opération dont la comptabilisation ne relève pas d'une réglementation explicite et qui implique, de la part de l'établissement, un choix de principe.

Les produits et charges relatifs aux instruments négociés dans le cadre d'opérations complexes, notamment émissions d'obligations structurées, sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeurs des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan.

vigueur à la date d'arrêté ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche.

Dans le cadre de l'application du règlement n° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014, Amundi a mis en place une comptabilité multidevises lui permettant un suivi de sa position de change et la mesure de son exposition à ce risque.

Le hors bilan publiable ne fait mention ni des engagements sur instruments financiers à terme, ni des opérations de change.

2.11 Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement

La participation des salariés aux fruits de l'expansion ainsi que l'intéressement sont constatés dans le compte de résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né.

Certaines sociétés du Groupe se sont constituées en « Unité Économique et Sociale » (Amundi, Amundi AM, Amundi ITS, Amundi Finance, Amundi Tenue de Comptes, Amundi Immobilier, Amundi Intermédiation, Amundi Private Equity Funds, Étoile Gestion, BFT IM, Société Générale Gestion, CPR AM et Amundi Transition Énergétique). Des accords relatifs à

la participation des salariés et à l'intéressement ont été conclus dans ce cadre.

La participation et l'intéressement figurent dans les frais de personnel.

Les salariés mis à disposition par Crédit Agricole S.A. bénéficient des accords signés dans le cadre de l'UES de cette entité. La charge à payer estimée de la participation et de l'intéressement attribués dans ce cadre a été enregistrée dans les comptes.

2.12 Avantages au personnel postérieurs à l'emploi

Plans de retraite – régimes à cotisations définies

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Par conséquent, Amundi n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé.

Le montant des cotisations au titre de ces régimes de retraite est enregistré en « frais de personnel ».

Engagements en matière de retraite, de préretraite et d'indemnités de fin de carrière – régime à prestations définies

Amundi a appliqué la recommandation 2013-02 de l'Autorité des normes comptables relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, recommandation abrogée et intégrée dans le règlement ANC 2014-03.

Cette recommandation a été modifiée par l'ANC le 5 novembre 2021. Elle permet, pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite, de déterminer la répartition des droits à prestation de manière linéaire à partir de :

- soit la date de prise de service du membre du personnel ;

- soit la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation.

En application de ce règlement, Amundi provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

À compter de l'exercice 2021, Amundi applique la détermination de la répartition des droits à prestation de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation (i.e. convergence avec la décision IFRS IC d'avril 2021 portant sur IAS 19). Néanmoins ce changement de méthode n'a pas eu d'impact dans les comptes de l'exercice 2021.

Les taux de sensibilité démontrent que :

- une variation de plus de 50 bps des taux d'actualisation conduirait à une baisse de l'engagement de 4,33 % ;
- une variation de moins de 50 bps des taux d'actualisation conduirait à une hausse de l'engagement de 4,66 %.

À l'intérieur du Groupe Amundi, Amundi AM a formalisé un contrat d'assurance « Indemnités Fin de Carrière » (IFC) avec PREDICA et des conventions de mandat entre Amundi et les filiales de l'UES ont été signées. Cette externalisation des « IFC » se traduit par un transfert d'une partie de la provision de passif qui existait dans les comptes vers le contrat PREDICA.

Le solde non externalisé reste inscrit en provision de passif.

2.13 Plan d'attribution d'actions et souscription d'actions proposées aux salariés dans le cadre du plan d'épargne entreprise

Plan d'attribution d'actions

Des plans d'attributions d'actions de performance accordées à certaines catégories de salariés ont été mis en place.

Ces actions, livrées au terme d'une période d'acquisition entre deux et quatre ans, font préalablement l'objet d'un rachat.

Elles feront l'objet d'une refacturation aux sociétés employées du Groupe lors de la livraison des actions.

Ces plans d'attributions sont décrits ci-dessous :

Plans d'attributions d'actions de performance

Date de l'Assemblée générale autorisant le plan	18/05/2017	18/05/2017	16/05/2019	16/05/2019
Date du Conseil d'Administration	13/12/2017	01/08/2018	13/12/2019	28/04/2021
Date d'attribution des actions	13/12/2017	01/08/2018	13/12/2019	28/04/2021
Nombre d'actions attribuées	1 551 750	98 310	65 570	341 180
Modalités de règlement	Actions Amundi	Actions Amundi	Actions Amundi	Actions Amundi
	01/07/2017	01/07/2018	13/12/2019	28/04/2021
Période d'acquisition des droits	31/12/2021	31/12/2021	13/12/2021	01/04/2024
Conditions de performance ⁽¹⁾	Oui	Oui	Oui	Oui
Conditions de présence	Oui	Oui	Oui	Oui
Actions restantes au 31 décembre 2020 ⁽²⁾	443 493	46 110	65 570	341 180
Actions livrées au cours de la période	432 810	46 110	56 000	-
Actions annulées ou caduques au cours de la période	10 683		9 570	9 480
Actions restantes au 31 décembre 2021 ⁽²⁾	-	-	-	331 700
Juste valeur d'une action - Tranche 1	67,12 euros	52,27 euros	62,58 euros	62,88 euros
Juste valeur d'une action - Tranche 2	63,69 euros	48,78 euros	n.a.	n.a.
Juste valeur d'une action - Tranche 3	59,85 euros	n.a.	n.a.	n.a.

(1) Les conditions de performance sont basées sur le résultat net part du Groupe (RNPG), le niveau de collecte, le coefficient d'exploitation du Groupe ainsi que, à partir du plan attribué le 28 avril 2021, l'atteinte d'objectifs s'inscrivant dans la politique ESG du Groupe.

(2) Quantité d'actions sur la base d'une réalisation des conditions de performance à 100 %.

Souscriptions d'actions dans le cadre du plan d'épargne entreprise

Les souscriptions d'actions proposées aux salariés dans le cadre du plan d'épargne entreprise, avec une décote maximum de 30 %, ne comportent pas de période d'acquisition des droits mais sont grevées d'une période

d'inaccessibilité de cinq ans. Ces souscriptions d'actions sont comptabilisées conformément aux dispositions relatives aux augmentations de capital.

2.14 Charges et produits exceptionnels

Ils représentent les charges et produits qui surviennent de manière exceptionnelle et qui sont relatifs à des opérations ne relevant pas du cadre des activités courantes d'Amundi.

2.15 Impôts sur les bénéfices (charge fiscale)

D'une façon générale, seul l'impôt exigible est constaté dans les comptes individuels.

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3 %.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante

est maintenue dans la rubrique « Impôts sur le bénéfice » du compte de résultat.

Amundi a mis en place depuis 2010 un dispositif d'intégration fiscale. Au 31 décembre 2019, 16 entités ont signé une convention d'intégration fiscale avec Amundi. Aux termes des accords conclus, chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

Suite à la signature le 15 avril 2010 d'une convention d'intégration fiscale, Amundi est tête de groupe d'intégration fiscale des sociétés suivantes :

- CPR Asset Management ;
- Amundi Finance ;
- Amundi Intermédiation ;
- Société Générale Gestion ;
- Amundi AM ;
- Amundi Immobilier ;
- Amundi Private Equity Funds ;
- Amundi ESR ;
- Amundi Finance Emissions ;
- LCL Émissions ;
- BFT Invest Managers ;
- Etoile Gestion ;
- Amundi India Holding ;
- Amundi Ventures ;
- Valinter 19 ;
- Valinter 20.

En raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel par le Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), Amundi a fait le choix de comptabiliser le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (article 244 *quater* C du Code général des impôts) en déduction des charges de personnel et non en diminution de l'impôt.

Note 3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT - ANALYSE PAR DURÉE RESTANT À COURIR

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021					31/12/2020		
	< 3 mois	> 3 mois < 1an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total	Total
Établissements de crédit								
Comptes et prêts :								
• à vue	2 719 663				2 719 663		2 719 663	1 568 256
• à terme	225 510	322 072	34 758		582 340	75	582 415	874 033
Valeurs reçues en pension								
Titres reçus en pension livrée								
Prêts subordonnés		100 000			100 000	8	100 008	100 010
TOTAL	2 945 173	422 072	34 758		3 402 003	84	3 402 087	2 542 299
Dépréciations								
VALEURS NETTES AU BILAN	2 945 173	422 072	34 758		3 402 003	84	3 402 087	2 542 299
Comptes ordinaires								
Comptes et avances à terme								
TOTAL								
Dépréciations								
VALEUR NETTE AU BILAN								
TOTAL	2 945 173	422 072	34 758		3 402 003	84	3 402 087	2 542 299

Note 4 OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

4.1 Opérations avec la clientèle – Analyse par durée résiduelle

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021					31/12/2020		
	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total	Total
Créances commerciales								
Autres concours à la clientèle	280 009		19 500		299 509		299 509	161 221
Valeurs reçues en pension livrée								
Comptes ordinaires débiteurs								
Dépréciations								
VALEUR NETTE AU BILAN	280 009		19 500		299 509		299 509	161 221

4.2 Opérations avec la clientèle – Analyse par zone géographique

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
France (y compris DOM-TOM)	290 700	144 900
Autres pays de l'U.E.	8 809	16 321
Autres pays d'Europe		
Amérique du Nord		
Amérique centrale et latine		
Afrique et Moyen-Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		
Japon		
Organismes internationaux		
TOTAL EN PRINCIPAL	299 509	161 221
Créances rattachées		
Dépréciations		
VALEURS NETTES AU BILAN	299 509	161 221

4.3 Opérations avec la clientèle – Encours douteux et dépréciations par zone géographique

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021				
	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
France (y compris DOM-TOM)	290 700				
Autres pays de L'U.E.	8 809				
Autres pays d'Europe					
Amérique du Nord					
Amérique centrale et latine					
Afrique et Moyen-Orient					
Asie et Océanie (hors Japon)					
Japon					
Organismes internationaux					
Créances rattachées					
VALEUR AU BILAN	299 509				

31/12/2020					
<i>(en milliers d'euros)</i>	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
France (y compris DOM-TOM)	144 900				
Autres pays de L'U.E.	16 321				
Autres pays d'Europe					
Amérique du Nord					
Amérique centrale et latine					
Afrique et Moyen-Orient					
Asie et Océanie (hors Japon)					
Japon					
Organismes internationaux					
Créances rattachées					
VALEUR AU BILAN	161 221				

4.4 Opérations avec la clientèle – Analyse par agent économique

31/12/2021					
<i>(en milliers d'euros)</i>	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
Particuliers					
Agriculteurs					
Autres professionnels					
Sociétés financières	210 309				
Entreprises	89 200				
Collectivités publiques					
Autres agents économiques					
Créances rattachées					
VALEUR AU BILAN	299 509				

31/12/2020					
<i>(en milliers d'euros)</i>	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
Particuliers					
Agriculteurs					
Autres professionnels					
Sociétés financières	96 321				
Entreprises	64 900				
Collectivités publiques					
Autres agents économiques					
Créances rattachées					
VALEUR AU BILAN	161 221				

Note 5 TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D'INVESTISSEMENT ET TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE

	31/12/2021				31/12/2020	
	Transaction	Placement	Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Effets publics et valeurs assimilées :						
• dont surcote restant à amortir						
• dont décote restant à amortir						
Créances rattachées						
Dépréciations						
VALEUR NETTE AU BILAN						
Obligations et autres titres à revenu fixe :		71 212		125 000	196 212	86 620
Émis par organismes publics						
Autres émetteurs		71 212		125 000	196 212	86 620
• dont surcote restant à amortir						
• dont décote restant à amortir						
Créances rattachées		2			2	7
Dépréciations		(2)			(2)	
VALEUR NETTE AU BILAN		71 212		125 000	196 212	86 627
Actions et autres titres à revenu variable	10 862	1 809 152			1 820 014	3 267 007
Créances rattachées						
Dépréciations		(37 241)			(37 241)	(37 869)
VALEUR NETTE AU BILAN	10 862	1 771 911			1 782 773	3 229 138
TOTAL	10 862	1 843 123		125 000	1 978 985	3 315 765
Valeurs estimatives	10 862	1 868 565		125 000	2 004 427	3 334 300

La valeur estimée des plus-values latentes sur le portefeuille de placement s'élève à **22 707 millions** d'euros au 31 décembre 2021.

La valeur estimative des titres de placement correspond au dernier cours de bourse.

5.1 Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille (hors effets publics) – ventilation par grandes catégories de contrepartie

<i>(en milliers d'euros)</i>	Encours nets 31/12/2021	Encours nets 31/12/2020
Administration et banques centrales (y compris États)		
Établissements de crédit	196 212	86 620
Sociétés financières	1 819 234	3 266 319
Collectivités locales		
Entreprises, assurances et autres clientèles	780	688
Divers et non ventilés		
TOTAL EN PRINCIPAL	2 016 226	3 353 627
Créances rattachées	2	7
Dépréciations	(37 243)	(37 869)
VALEURS NETTES AU BILAN	1 978 985	3 315 765

5.2 Ventilation des titres cotés et non cotés à revenu fixe ou variable

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021				31/12/2020			
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total
Titres cotés								
Titres non cotés	196 212		1 820 014	2 016 226	86 620		3 267 007	3 353 627
Créances rattachées	2			2	7			7
Dépréciations	(2)		(37 241)	(37 243)			(37 869)	(37 869)
VALEURS NETTES AU BILAN	196 212		1 782 773	1 978 985	86 627		3 229 138	3 315 765

5.3 Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe – Analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2021					31/12/2020		
	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total	Total
Obligations et autres titres à revenu fixe								
Valeur brute				196 212	196 212	2	196 214	86 627
Dépréciations				(2)	(2)		(2)	
VALEUR NETTE AU BILAN				196 210	196 210	2	196 212	86 627
Effets publics et valeurs assimilées								
Valeur brute								
Dépréciations								
VALEUR NETTE AU BILAN								

5.4 Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe – Analyse par zone géographique

(en milliers d'euros)	Encours nets 31/12/2021	Encours nets 31/12/2020
France (y compris DOM-TOM)	71 212	86 620
Autres pays de l'U.E.	125 000	
Autres pays de l'Europe		
Amérique du Nord		
Amérique centrale et du sud		
Afrique et Moyen-Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		
Japon		
TOTAL EN PRINCIPAL	196 212	86 620
Créances rattachées	2	7
Dépréciations	(2)	
VALEUR NETTE AU BILAN	196 212	86 627

Note 6 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION ET DES FILIALES

(montants exprimés en milliers d'euros)	Informations financières			Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	CA HT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
	Devise	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute					
Société										
PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ										
1) Parts dans les entreprises liées détenues dans des établissements de crédit (plus de 50 % du capital)										
2) Parts dans les entreprises liées détenues dans des établissements de crédit (10 à 50 % du capital)										
AMUNDI FINANCE	EUR	40 320	548 146	23,87 %	227 357	227 357	100 000	140 551	121 943	23 624
3) Autres parts dans les entreprises liées (plus de 50 % du capital)										
AMUNDI AM	EUR	1 143 616	4 761 475	100,00 %	5 323 774	5 323 774		1 332 401	763 130	674 931
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	EUR	567 034	8 337	100,00 %	582 437	582 437		269 669	57 072	
ÉTOILE GESTION	EUR	29 000	3 495	100,00 %	155 000	155 000		80 456	19 208	17 134
CPR ASSET MANAGEMENT	EUR	53 446	39 765	86,36 %	99 563	99 563		369 519	120 266	76 926
BFT GESTION	EUR	1 600	13 799	99,99 %	60 374	60 374		67 287	14 219	77 000
AMUNDI IMMOBILIER	EUR	16 685	39 982	100,00 %	63 989	63 989		182 490	56 866	63 112
AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS	EUR	12 394	53 032	59,93 %	33 998	33 998		37 431	17 356	6 611
4) Autres participations (10 à 50 % du capital)										
PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EST INFÉRIEURE À 1 % DU CAPITAL DE AMUNDI										
	EUR				484	154				
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS					6 546 977	6 546 647				

L'information « résultat du dernier exercice » concerne le résultat de l'exercice en cours.

6.1 Valeur estimative des titres de participation

	31/12/2021		31/12/2020	
	Valeur au bilan	Valeur estimative	Valeur au bilan	Valeur estimative
<i>(en milliers d'euros)</i>				
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES				
• Titres non cotés	6 546 976	6 546 646	5 896 976	5 896 657
• Titres cotés				
• Avances consolidables				
• Créances rattachées				
• Dépréciations	(330)		(319)	
VALEUR NETTE AU BILAN	6 546 646	6 546 646	5 896 657	5 896 657
TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME				
Titres de participation				
• Titres non cotés				
• Titres cotés				
• Avances consolidables				
• Créances rattachées				
• Dépréciations				
Sous-total titres de participation				
Autres titres détenus à long terme				
• Titres non cotés				
• Titres cotés	286 926	155 139	286 926	128 369
• Avances consolidables				
• Créances rattachées				
• Dépréciations	(131 787)		(158 557)	
Sous-total autres titres détenus à long terme	155 139	155 139	128 369	128 369
VALEUR NETTE AU BILAN	155 139	155 139	128 369	128 369
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION	6 701 785	6 701 785	6 025 026	6 025 026

	31/12/2021		31/12/2020	
	Valeur au bilan	Valeur estimative	Valeur au bilan	Valeur estimative
<i>(en milliers d'euros)</i>				
TOTAL VALEURS BRUTES				
Titres non cotés	6 546 976	6 546 646	5 896 976	5 896 657
Titres cotés	286 926	155 139	286 926	128 369
TOTAL	6 833 902	6 701 785	6 183 902	6 025 026

Note 7 VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

7.1 Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2021	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions, échéance)	Autres mouvements	31/12/2021
Parts dans les entreprises liées					
Valeurs brutes	5 896 976	650 000			6 546 976
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations	(319)	(11)			(330)
VALEUR NETTE AU BILAN	5 896 657	649 989			6 546 646
Titres de participation					
Valeurs brutes					
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations					
Autres titres détenus à long terme					
Valeurs brutes	286 926				286 926
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations	(158 557)	26 770			(131 787)
VALEUR NETTE AU BILAN	128 369	26 770			155 139
TOTAL	6 025 026	676 759			6 701 785

La rubrique « Autres mouvements » présente notamment l'effet des variations de cours de change sur la valeur des actifs immobilisés en devises.

7.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2021	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions, échéance)	Autres mouvements	31/12/2021
Immobilisations corporelles					
Valeurs brutes	53	38			91
Amortissements et dépréciations	(43)	(8)			(51)
VALEUR NETTE AU BILAN	9	30			40
Immobilisations incorporelles					
Valeurs brutes	420				420
Amortissements et dépréciations	(420)				(420)
VALEUR NETTE AU BILAN					
TOTAL	9	30			40

Note 8 ACTIONS PROPRES

(en milliers d'euros)	31/12/2021			31/12/2020	
	Titres de transaction	Titres de placement	Valeurs immobilisées	Total	Total
Nombre	65 973	189 772		255 745	685 055
Valeurs comptables	4 786	11 876		16 662	41 642
Valeurs de marché	4 786	11 876		16 662	41 642

Les actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité sont comptabilisées en portefeuille de transaction.

Les actions propres détenues dans le cadre de la couverture d'un plan d'attributions d'actions sont comptabilisées en portefeuille de placement.

Note 9 COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Autres actifs ⁽¹⁾		
Instruments conditionnels achetés	4 942	2 215
Comptes de stock et emplois divers		
Débiteurs divers ⁽²⁾	421 400	368 093
Gestion collective des titres Livret de développement durable		
Comptes de règlement		
VALEUR NETTE AU BILAN	426 342	370 308
Compte de régularisation		
Comptes d'encaissement et de transfert		
Comptes d'ajustement et comptes d'écart		
Pertes latentes et pertes à étaler sur instruments financiers		
Produits à recevoir sur engagements sur instruments financiers à terme		
Autres produits à recevoir	46 571	56 788
Charges constatées d'avance	229	277
Charges à répartir	2 406	730
Autres comptes de régularisation	346	1 359
VALEUR NETTE AU BILAN	49 553	59 152
TOTAL	475 894	429 460

(1) Les montants incluent les créances rattachées.

(2) Dont 1 018 milliers d'euros au titre de la contribution au Fonds de Résolution versée sous forme d'un dépôt de garantie. Ce dépôt de garantie est utilisable par le Fonds de Résolution, à tout moment et sans condition, pour financer une intervention.

Note 10 DÉPRÉCIATIONS INSCRITES EN DÉDUCTION DE L'ACTIF

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2020	Dotations	Reprises et utilisations	Désactualisation	Autres mouvements	Solde au 31/12/2021
Sur opérations interbancaires et assimilées						
Sur créances clientèle						
Sur opérations sur titres	196 745	3 185	(31 212)		(674)	169 360
Sur valeurs immobilisées						
Sur autres Actifs						
TOTAL	196 745	3 185	(31 212)		(674)	169 360

Note 11 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT – ANALYSE PAR DURÉE RÉSIDUELLE

(en milliers d'euros)	31/12/2021					31/12/2020		
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total	Total
Établissements de crédit								
Comptes et emprunts :								
• à vue	478 481				478 481		478 481	411 124
• à terme	569 504	294 038	781 100		1 644 642	781	1 645 423	2 853 200
Valeurs données en pension								
Titres donnés en pension livrée								
VALEUR AU BILAN	1 047 984	294 038	781 100		2 123 122	781	2 123 904	3 264 324

Note 12 COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE

12.1 Comptes créditeurs de la clientèle – Analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2021				31/12/2020			
	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total	Total
Comptes ordinaires créditeurs								
Comptes d'épargne à régime spécial :								
• à vue								
• à terme								
Autres dettes envers la clientèle	195 400	60 000	4 075 600		4 331 000	46	4 331 046	3 281 214
• à vue	45 400				45 400		45 400	52 100
• à terme	150 000	60 000	4 075 600		4 285 600	46	4 285 646	3 229 114
Valeurs données en pension livrée								
VALEUR AU BILAN	195 400	60 000	4 075 600		4 331 000	46	4 331 046	3 281 214

12.2 Comptes créditeurs de la clientèle – Analyse par zone géographique

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
France (y compris DOM-TOM)	3 980 000	2 992 200
Autres pays de l'U.E.	351 000	289 000
Autres pays d'Europe		
Amérique du Nord		
Amérique centrale et latine		
Afrique et Moyen-Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		
Japon		
Non ventilés et organismes internationaux		
TOTAL EN PRINCIPAL	4 331 000	3 281 200
Dettes rattachées	46	14
VALEURS AU BILAN	4 331 046	3 281 214

12.3 Comptes créditeurs de la clientèle – Analyse par agent économique

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Particuliers		
Agriculteurs		
Autres professionnels		
Sociétés financières	4 331 000	3 281 200
Entreprises		
Collectivités publiques		
Autres agents économiques		
TOTAL EN PRINCIPAL	4 331 000	3 281 200
Dettes rattachées	46	14
VALEUR AU BILAN	4 331 046	3 281 214

Note 13 DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

13.1 Dettes représentées par un titre – Analyse par durée résiduelle

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021					31/12/2020		
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total	Total
Bons de caisse								
Titres du marché interbancaire								
Titres de créances négociables			79 160	63 076	142 236		142 236	139 462
Emprunts obligataires								
Autres dettes représentées par un titre								
VALEUR AU BILAN			79 160	63 076	142 236		142 236	139 462

13.2 Emprunts obligataires (en monnaie d'émission)

Néant.

Note 14 COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Autres passifs ⁽¹⁾		
Opérations de contrepartie (titres de transactions)		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Instruments conditionnels vendus	7 345	2 945
Comptes de règlement et de négociation		
Créditeurs divers	441 317	369 500
Versements restant à effectuer sur titres		
VALEUR AU BILAN	448 663	372 445
Comptes de régularisation		
Comptes d'encaissement et de transfert		
Comptes d'ajustement et comptes d'écart		
Gains latents et gains à étaler sur instruments financiers		440
Produits constatés d'avance		
Charges à payer sur engagements sur instruments financiers à terme		
Autres charges à payer	34 291	22 641
Autres comptes de régularisation	3 367	
VALEUR AU BILAN	37 658	23 082
TOTAL	486 321	395 526

(1) Les montants incluent les dettes rattachées.

Note 15 PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Solde au 01/01/2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	Solde au 31/12/2021
Provisions						
Pour engagements de retraite et assimilés						
Pour autres engagements sociaux						
Pour risques d'exécution des engagements par signature						
Pour litiges fiscaux						
Pour autres litiges						
Pour risques pays						
Pour risques de crédit						
Pour restructurations						
Pour impôts						
Sur participations						
Pour risques opérationnels						
Autres provisions	21 977	20 550	(23 523)			19 004
VALEUR AU BILAN	21 977	20 550	(23 523)			19 004

Note 16 ÉPARGNE-LOGEMENT

Néant.

Note 17 ENGAGEMENTS SOCIAUX – AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI, RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES

Variations de la dette actuarielle

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
DETTE ACTUARIALE AU 31/12/N-1	517	426
Coûts des services rendus sur la période	29	25
Effet de l'actualisation		
Cotisations employés		
Modifications, réductions et liquidations de régime		
Variation de périmètre	(58)	
Indemnités de cessation d'activité		
Prestations versées		
(Gains) / pertes actuariels	(11)	66
DETTE ACTUARIALE AU 31/12/N	477	517

Détail de la charge comptabilisée au compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Coûts des services rendus sur la période	29	25
Coût financier	4	4
Rendement attendu des actifs sur la période		
Amortissement du coût des services passés		(8)
Autres gains ou pertes		
CHARGE NETTE COMPTABILISÉE AU COMPTE DE RÉSULTAT	33	21

Variations de juste valeur des actifs des régimes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
JUSTE VALEUR DES ACTIFS / DROITS À REMBOURSEMENT AU 31/12/N-1	872	844
Rendement attendu des actifs	8	8
Gains / pertes actuariels	50	20
Cotisation de l'employeur		
Cotisation de l'employé		
Modification / réduction/liquidation de régime		
Variation de périmètre		
Indemnités de cessation d'activité		
Prestations versées par le fonds		
JUSTE VALEUR DES ACTIFS / DROIT À REMBOURSEMENT AU 31/12/N	930	872

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
DETTE ACTUARIALE AU 31/12/N	477	517
Impact de la limitation d'actifs		
Juste valeur des actifs en fin de période	(930)	(872)
POSITION NETTE (PASSIF) / ACTIFS AU 31/12/N	453	355

Note 18 FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Fonds pour risques bancaires généraux	37 149	37 149
VALEUR AU BILAN	37 149	37 149

Note 19 DETTES SUBORDONNÉES – ANALYSE PAR DURÉE RÉSIDUELLE

(en milliers d'euros)	31/12/2021				Total en principal	Dettes rattachées	Total	31/12/2020 Total
	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans				
Dettes subordonnées à terme								
Euro								
Dollar								
Titres et emprunts participatifs								
Autres emprunts subordonnés à terme								
Dettes subordonnées à durée indéterminée ⁽¹⁾				300 000	300 000	3 859	303 859	303 859
C/C bloqués des Caisses Locales								
Dépôts de garantie à caractère mutuel								
VALEURS AU BILAN				300 000	300 000	3 859	303 859	303 859

(1) Durée résiduelle des dettes subordonnées à durée indéterminée positionnées par défaut en > 5 ans.

Note 20 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (AVANT RÉPARTITION)

(en milliers d'euros)	Capital	Primes, réserves et report à nouveau	Acompte sur dividendes	Provisions réglementées & subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2020	506 465	4 241 471			323 976	5 071 913
Dividendes versés au titre de 2019						
Variation de capital	1 222					1 222
Variation des primes et réserves		23 494				23 494
Affectation du résultat social		323 976			(323 976)	
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice 2020					920 451	920 451
Autres variations						
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2021	507 687	4 003 307			920 451	5 431 445

Le capital social est composé de 203 074 651 actions de 2,50 euros de valeur nominale.

Note 21 COMPOSITION DES FONDS PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres	5 431 445	5 071 913
Fonds pour risques bancaires généraux	37 149	37 149
Dettes subordonnées et titres participatifs	303 859	303 859
Dépôts de garantie à caractère mutuel		
TOTAL DES FONDS PROPRES	5 772 453	5 412 920

Note 22 OPÉRATIONS EFFECTUÉES AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
	Opérations avec les entreprises liées et les participations	Opérations avec les entreprises liées et les participations
CRÉANCES	2 818 661	2 790 147
Sur les établissements de crédit et institutions financières	2 447 939	2 542 299
Sur la clientèle	299 509	161 221
Obligations et autres titres à revenu fixe	71 212	86 627
DETTES	6 758 808	6 849 396
Sur les établissements de crédit et institutions financières	2 123 904	3 264 324
Sur la clientèle	4 331 046	3 281 214
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	303 859	303 859
ENGAGEMENTS DONNÉS	4 339	121 276
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit	4 339	100 000
Engagements de financement en faveur de la clientèle		
Garanties données à des établissements de crédit		
Garanties données à la clientèle		21 276
Titres acquis avec faculté d'achat ou de reprise		
Autres engagements donnés		

Note 23 OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN DEVISES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021		31/12/2020	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Euro	12 717 096	12 827 063	12 381 432	12 483 990
Autres devises de l'Union Européenne	74	19 742	62	9 822
Franc suisse				
Dollar	2 638	25 500	1 612	19 163
Yen	155 145	1	132 306	
Autres devises	10	2 657	10	2 447
TOTAL	12 874 963	12 874 963	12 515 422	12 515 422

La présentation de la note 23 du DEU au 31/12/2020 a été modifiée.

Note 24 OPÉRATIONS DE CHANGE, PRÊTS ET EMPRUNTS EN DEVISES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021		31/12/2020	
	À recevoir	À livrer	À recevoir	À livrer
OPÉRATIONS DE CHANGE AU COMPTANT				
Devises				
Euros				
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME				
Devises				
Euros				
PRÊTS ET EMPRUNTS EN DEVISES	27 960		21 630	
TOTAL	27 960		21 630	

Note 25 OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(en milliers d'euros)	31/12/2021			31/12/2020
	Opérations de couverture	Opérations autres que de couverture	Total	Total
Opérations fermes		181 982	181 982	143 196
Opérations sur marchés organisés ⁽¹⁾				
Contrats à terme de taux d'intérêt				
Contrats à terme de change				
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers				
Autres contrats à terme				
Opérations de gré à gré ⁽¹⁾		181 982	181 982	143 196
Swaps de taux d'intérêt				17 108
Autres contrats à terme de taux d'intérêt				
Contrats à terme de change		39 746	39 746	19 782
FRA				
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers		142 236	142 236	106 306
Autres contrats à terme				
Opérations conditionnelles		118 890	118 890	71 178
Opérations sur marchés organisés				
Instruments de taux d'intérêt à terme				
• Achetés				
• Vendus				
Instruments sur action et indices boursiers à terme				
• Achetés				
• Vendus				
Instruments de taux de change à terme				
• Achetés				
• Vendus				
Opérations de gré à gré		118 890	118 890	71 178
Options de swap de taux :				
• Achetés				
• Vendus				
Autres instruments de taux d'intérêt à terme				
• Achetés				
• Vendus				
Instruments de taux de change à terme :				
• Achetés				
• Vendus				
Instruments sur actions et indices boursiers à terme				
• Achetés		118 890	118 890	71 178
• Vendus				
Autres instruments à terme				
• Achetés				
• Vendus				
Dérivés de crédit				
Contrats de dérivés de crédit :				
• Achetés				
• Vendus				
TOTAL		261 126	261 126	194 592

(1) Les montants indiqués sur les opérations fermes doivent correspondre au cumul des positions prêteuses et emprunteuses (swaps de taux et options de swap de taux), ou au cumul des achats et ventes de contrats (autres contrats).

La présentation de la note 25 du DEU au 31/12/2020 a été modifiée.

25.1 Opérations sur instruments financiers à terme : encours notionnels par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	Total 31/12/2021			Dont opérations effectuées de gré à gré			Dont opérations sur marchés organisés et assimilés		
	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
Futures									
Options de change									
Options de taux									
Opérations fermes en devise sur marchés organisés									
FRA									
Swaps de taux d'intérêt									
Swaps de devises									
Caps, Floors, Collars									
Forward taux									
Opérations fermes sur actions et indices		118 890			118 890				
Opérations conditionnelles sur actions et indices		79 160	63 076		79 160	63 076			
Dérivés sur actions, indices boursiers									
SOUS-TOTAL		198 050	63 076		198 050	63 076			
Opérations de change à terme			39 746			39 746			
TOTAL GÉNÉRAL		198 050	102 822		198 050	102 822			

25.2 Instruments financiers à terme : juste valeur

(en milliers d'euros)	31/12/2021		31/12/2020	
	Juste valeur	Encours notionnel	Juste valeur	Encours notionnel
Futures				
Options de change				
Opérations fermes en devise sur marchés organisés				
FRA				
Swaps de taux d'intérêt			1 111	17 108
Swaps de devises				
Caps, Floors, Collars				
Dérivés sur actions, indices boursiers et métaux précieux	(6 999)	261 126	(2 697)	177 484
SOUS-TOTAL	(6 999)	261 126	(1 586)	194 592
Opérations de change à terme	(31)	39 746		19 782
TOTAL	(7 030)	300 872	(1 586)	214 374

La présentation de la note 25.2 du DEU au 31/12/2020 a été modifiée.

Note 26 ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNÉS	3 222 780	2 296 288
Engagements de financement	4 339	100 000
Engagements en faveur d'établissements de crédit	4 339	100 000
Engagements en faveur de la clientèle		
<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de crédits confirmés • Autres engagements en faveur de la clientèle 		
Engagements de garantie	3 087 471	2 196 288
Engagements d'ordre d'établissement de crédit		
<ul style="list-style-type: none"> • Confirmations d'ouverture de crédits documentaires • Autres garanties 		
Engagements d'ordre de la clientèle	3 087 471	2 196 288
<ul style="list-style-type: none"> • Cautions immobilières • garanties financières • Autres garanties d'ordre de la clientèle 	3 087 471	2 196 288
Engagements sur titres	130 970	
<ul style="list-style-type: none"> • Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise • Autres engagements à donner 	130 970	
ENGAGEMENTS REÇUS	1 750 000	1 750 000
Engagements de financement	1 750 000	1 750 000
Engagements reçus d'établissements de crédit	1 750 000	1 750 000
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements sur titres		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise		
Autres engagements reçus		

Note 27 INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DÉRIVÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021			31/12/2020		
	Valeur de marché	Risque de crédit potentiel	Total risque de contrepartie	Valeur de marché	Risque de crédit potentiel	Total risque de contrepartie
Risques sur les gouvernements et banques centrales de l'OCDE et organismes assimilés						
Risques sur les établissements financiers de l'OCDE et organismes assimilés	(2 057)		(2 057)	629		629
Risques sur les autres contreparties						
TOTAL AVANT EFFET DES ACCORDS DE COMPENSATION	(2 057)		(2 057)	629		629
Dont risques sur contrats de :						
<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'intérêt, change et matières premières • Dérivés actions et sur indices 	(2 057)		(2 057)	1 111		1 111
	(483)		(483)	(483)		(483)
TOTAL AVANT EFFET DES ACCORDS DE COMPENSATION	(2 057)		(2 057)	629		629
Incidences des accords de compensation						
TOTAL APRÈS EFFET DES ACCORDS DE COMPENSATION	(2 057)		(2 057)	629		629

Note 28 PRODUITS NETS D'INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 505	5 872
Sur opérations avec la clientèle		
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	152	173
Produit net sur opérations de macrocouverture		
Autres intérêts et produits assimilés	114	18 204
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	1 771	24 249
Sur opérations avec les établissements de crédit ⁽¹⁾	(26 186)	(30 962)
Sur opérations avec la clientèle	(108)	(100)
Charge nette sur opérations de macrocouverture	(1 561)	(1 557)
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(2 594)	(3 509)
Autres intérêts et charges assimilées	(1 958)	(16 043)
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	(32 407)	(52 171)
TOTAL PRODUITS NETS D'INTÉRÊT ET REVENUS ASSIMILÉS	(30 636)	(27 921)

(1) Dont 5 886 milliers d'euros au titre des charges relatives aux dettes subordonnées.

Note 29 REVENUS DES TITRES

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Titres de placement		
Livret de développement durable		
Titres d'investissement		
Opérations diverses sur titres		
REVENUS DES TITRES FIXES		
Parts dans les entreprises liées, titres de participation et autres titres détenus à long terme	945 822	447 799
Titres de placement et titres de l'activité de portefeuille	1 849	757
Opérations diverses sur titres		
REVENUS DES TITRES VARIABLES	947 671	448 556
TOTAL DES REVENUS SUR TITRES	947 671	448 556

Note 30 PRODUIT NET DES COMMISSIONS

(en milliers d'euros)	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle						
Sur opérations sur titres		(1 776)	(1 776)		(1 776)	(1 776)
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	8 578		8 578	5 219	(692)	4 527
Sur prestations de services financiers						
Provision pour risques sur commissions				448	(448)	
TOTAL PRODUIT NET DES COMMISSIONS	8 578	(1 776)	6 801	5 667	(2 916)	2 751

Note 31 GAINS OU PERTES DES OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Solde des opérations sur titres de transaction	997	1 339
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés		
Solde des autres opérations sur instruments financiers à terme	5 032	4 828
GAINS OU PERTES DES OPÉRATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATIONS	6 029	6 166

Note 32 GAINS OU PERTES DES OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Titres de placement		
Dotations aux dépréciations	(3 185)	(55 026)
Reprises de dépréciations	31 212	3 274
Dotation ou reprise nette aux dépréciations	28 027	(51 752)
Plus-values de cession réalisées	7 841	1 110
Moins-values de cession réalisées	(10 649)	(30 444)
Solde des plus et moins-values de cession réalisés	(2 808)	(29 334)
SOLDE DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT	25 219	(81 086)
Titre de l'activité de portefeuille		
Dotations aux dépréciations		
Reprises de dépréciations		
Dotation ou reprise nette aux dépréciations		
Plus-values de cession réalisées		
Moins-values de cession réalisées		
Solde des plus et moins-values de cession réalisés		
SOLDE DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE		
GAINS OU PERTE SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS	25 219	-81 086

Note 33 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Produits divers		
Quote-part des opérations faites en commun		
Refacturation et transfert de charges	19 840	17 236
Reprises provisions		
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	19 840	17 236
Charges diverses		
Quote-part des opérations faites en commun		
Refacturation et transfert de charges	(19 840)	(17 440)
Dotations provisions		
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(19 840)	(17 440)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	(205)

Note 34 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Frais de personnel		
Salaires et traitements	(4 495)	(2 946)
Charges sociales	(1 704)	(566)
Intéressement et participation	(115)	(143)
Impôts et taxes sur rémunérations	(327)	(204)
Total des charges de personnel	(6 641)	(3 859)
Refacturation et transferts de charges de personnel	10	1 283
FRAIS DE PERSONNEL NETS	(6 631)	(2 576)
Frais administratifs		
Impôts et taxes ⁽¹⁾	(3 505)	(3 106)
Services extérieurs et autres frais administratifs	(31 418)	(37 451)
Total des charges administratives	(34 923)	(40 558)
Refacturation et transferts de charges administratives	1 386	1 551
FRAIS ADMINISTRATIFS NETS	(33 537)	(39 007)
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	(40 168)	(41 583)

(1) Dont 1 623 milliers d'euros au titre du fonds de résolution.

34.1 Effectif par catégorie de personnel

<i>(en effectif moyen du personnel)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	8	9
Non-cadres	1	
TOTAL	9	9
<i>Dont :</i>		
• France	9	9
• Étranger		
<i>Dont personnel mis à disposition</i>		

Note 35 COÛT DU RISQUE

Néant.

Note 36 RÉSULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

Néant.

Note 37 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Amundi est la société tête de groupe du régime d'intégration fiscale formé depuis l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Le bénéfice fiscal du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 est de 780 438 412 euros.

Aucun déficit reportable n'a été constaté au niveau du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La somme des impôts sur les bénéfices générés par les sociétés du périmètre et constatée en produit chez la société mère est de 232 328 944 euros.

La dette d'impôt dû au Trésor public pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 par la société tête de groupe s'élève à 221 141 700 euros au titre de l'impôt sur les sociétés.

Individuellement et en l'absence d'intégration fiscale, Amundi aurait payé 48 774 euros d'impôt au 31 décembre 2021.

Conventionnellement, les filiales supportent la charge d'impôt sur les bénéfices qu'elles auraient subi en l'absence du régime d'intégration fiscale.

Note 38 AFFECTATION DES RÉSULTATS

(en euros)

Bénéfice de l'exercice	920 451 185,31
Affectation Réserve légale	0,00
Report à nouveau antérieur	1 398 330 820,91
TOTAL (BÉNÉFICE DISTRIBUABLE)	2 318 782 006,22
AFFECTATION	
Distribution Dividende	832 606 069,10
Report à nouveau après affectation	1 486 175 937,12
TOTAL	2 318 782 006,22

Ces éléments sont présentés sur la base de l'affectation qui sera proposée à l'Assemblée générale du 18 mai 2022.

Note 39 IMPLANTATIONS DANS LES ÉTATS OU TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Néant.

Note 40 RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

Amundi a versé 3,565 millions d'euros de rémunération aux membres des organes de direction.

Au cours de l'exercice, il n'a été accordé aucune avance et aucun crédit aux membres des organes d'administration ou de direction, et aucun engagement n'a été pris pour leur compte au titre d'une garantie quelconque.

Les jetons de présence et autres rémunérations perçues par les membres du Conseil d'Administration sont présentés dans le chapitre 2.5.6 « Rémunération des administrateurs » du document d'enregistrement universel.

Note 41 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La Société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale du Groupe Amundi. En conséquence, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du Groupe Amundi.